

Vous envisagez de faire certifier votre entreprise ? Nous vous aidons à passer à l'action !



PLANTE BLEUE Niveau 3 - HVE

- Engagement de résultats
- Mesure de la performance



PLANTE BLEUE Niveau 2

- Engagement de moyens
- Valorisation des bonnes pratiques

Déjà certifié Niveau 2 ?

En route pour le niveau 3 qui donne l'équivalence HVE !

Pas encore certifié ?

Vous avez le choix, d'abord le Niveau 2 ou viser directement le Niveau 3 / HVE.

Plante bleue niveau 2 Engagement de moyens

Présentation de la certification



Diagnostic Plante bleue Niveau 1
+ diagnostic réglementaire (outil BHR)



Plan d'action pour préparer le Niveau 2 sur
la base des diagnostics et des exigences du
référentiel technique



Pré-audit / préparation à l'audit initial



Suivi pour les audits intermédiaires / de
renouvellement

Plante bleue niveau 3 - HVE Engagement de résultats

Présentation de la certification



Diagnostic Plante bleue Niveau 1 + dia-
gnostic réglementaire (outil BHR) si pas
certifié Niveau 2



Prise en main de la grille d'audit du Niveau 3
Accompagnement au renseignement des
données

Plan d'action



Pré-audit / préparation à l'audit initial



Suivi pour les audits intermédiaires / de
renouvellement

Pour mémoire :

- 🌿 Plante Bleue 2 vous donne accès au label Fleurs de France (sous réserve du respect de ses exigences).
- 🌿 Plante Bleue 3 vous donne l'équivalence HVE